



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2021-2022

**Direction régionale de Laval, des Laurentides
et de Lanaudière**

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

Ce document a été réalisé par la direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2021

ISBN : Version électronique : 978-2-550-89942-6

© Gouvernement du Québec — 2021

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre	iv
Message de la directrice régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	v
Cadre/assises de l'intervention en région	1
Présentation de l'organisation	1
Mission	1
Vision	1
Valeurs	1
Les principaux domaines d'intervention	1
Plan stratégique 2019-2023	2
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	2
Contexte de l'intervention régionale du MIFI	3
Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	4
Portrait des régions couvertes	4
Laval	4
Laurentides	5
Lanaudière	5
Offre de service — approche centrée sur la clientèle	6
Personnes immigrantes	6
Entreprises	6
Collectivités	7
Portrait des ententes de partenariat	8
Plan d'action régional 2021-2022	9
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	9
Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	9
Annexe 1 - Tableau : cibles de la planification stratégique	16
Annexe 2 - Portrait statistique des régions couvertes	17

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE



C'est un privilège pour moi de vous présenter les Plans d'action régionaux 2021-2022 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Ces plans d'action sont le fruit d'un travail de concertation entre le réseau régional du Ministère et l'ensemble de ses partenaires municipaux, économiques et communautaires. Les actions mises de l'avant tiennent compte des multiples enjeux et défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes, particulièrement dans un contexte de rareté de main-d'œuvre amplifiée par la pandémie de la COVID-19.

En effet, actuellement, le Québec vit une situation sans précédent. La crise sanitaire a bouleversé le marché du travail et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Cependant, elle a aussi permis de démontrer que

ces mêmes populations sont en mesure de répondre aux besoins urgents de certains secteurs, comme le domaine de la santé. Ainsi, il importe plus que jamais de renforcer nos actions et nos mesures pour faciliter l'installation, l'intégration et l'établissement durables des personnes immigrantes, dont la contribution à la vitalité économique, culturelle et sociale du Québec est au cœur du développement de notre société. La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique.

Les Plans d'action régionaux 2021-2022 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer ainsi son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

En 2021-2022, le Ministère recevra 15 millions de dollars supplémentaires pour favoriser l'immigration en région et poursuivre les efforts d'intégration. Le Ministère renforcera son déploiement territorial par l'ajout de nouvelles ressources pour consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Pour ce faire, le Ministère s'appuiera également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assurera la continuité d'Accompagnement Québec pour guider les personnes immigrantes tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. Enfin, le Ministère maintiendra son offre de service intégrée auprès des entreprises qui misent sur l'immigration pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre, en les accompagnant tout au long de leurs démarches, tant en matière de recrutement à l'international que d'intégration du personnel employé dans les milieux de travail.

En terminant, je tiens à souligner l'excellent travail effectué par les directions régionales du Ministère, qui, malgré le contexte difficile de la dernière année, ont su consolider leur réseau. Je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Dagenais'.

Benoît Dagenais

MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE

Près de deux ans après la création de la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, j'ai le plaisir de vous présenter le plan d'action régional 2021-2022. Il constitue un outil de pilotage fédérateur visant à favoriser des collaborations concertées avec tous les acteurs aussi bien au sein des entreprises, des organismes, des municipalités que des institutions de chacune des trois régions pour la construction de milieux de vie accueillants et inclusifs où il fait bon vivre et travailler ainsi que pour la contribution à la relance du Québec post pandémie.

Afin de jouer pleinement son rôle de leader en immigration, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a vu son offre de service de proximité déployée partout au Québec par l'intermédiaire des directions régionales. Accompagnement Québec, une offre accessible aux individus pour les guider tout au long de leur projet d'installation et d'intégration, a été mis en place. Le service aux entreprises a été bonifié pour aiguiller et outiller celles qui souhaitent avoir recours aux travailleuses et travailleurs issus de l'immigration qui sont à l'étranger ou déjà présents en sol québécois, afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre. Et, finalement, la présence auprès des partenaires régionaux a été accrue aux tables de concertation afin d'exercer un leadership régional avec l'objectif de développer des communautés accueillantes et inclusives.

Malgré le contexte particulier auquel nous sommes toutes et tous confrontés, l'apport des personnes immigrantes et issues de la diversité ethnoculturelle à la vitalité économique, culturelle et sociale du Québec reste important. Les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, qui ont des défis distincts en matière d'intégration et de rapprochements interculturels, font tout de même face à un enjeu commun concernant les besoins de main-d'œuvre, et ce, malgré le ralentissement économique provoqué par la pandémie. À cela s'ajoute la nécessité de favoriser et de permettre un établissement durable des personnes immigrantes sur le territoire afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité et à la vitalité de ces régions.

La Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, dans une démarche inclusive et rassembleuse, compte, sur la base de ce plan d'action régional, apporter sa contribution et son soutien à la mise en place de solutions concrètes et novatrices sur son territoire. Tous les efforts doivent donc être déployés pour assurer un vivre-ensemble harmonieux impliquant autant les personnes immigrantes et issues de la diversité ethnoculturelle que la société d'accueil.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la direction régionale et à souligner leur apport à l'élaboration de ce plan d'action par leurs idées, leurs connaissances et leur expérience. Également, un grand merci à tous nos partenaires pour leur participation aux consultations régionales. Le succès de ce plan d'action passe par la mobilisation régionale, et je suis persuadée que nous y arriverons ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture !

La directrice régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière,

Corinne Aubry

CADRE/ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et ainsi, leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ déploie une offre intégrée de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et à répondre aux besoins du marché du travail ;

- ▶ veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;
- ▶ suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que des autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. Cela, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux et de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) auquel il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découle en rédigeant, pour 2020-2022, son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un Plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision complète de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires, lui permettant ainsi de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé au 31 mars 2021 de 72 antennes, y compris 6 directions régionales (DR), 81 agentes et agents d'aide à l'intégration et 60 conseillères et conseillers en immigration régionale, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ à ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux ont des milieux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre intégrée de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

L'offre intégrée se base sur la mise en place d'une stratégie d'intervention territoriale, pour une pleine participation des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, sur le développement d'un service personnalisé et de proximité qui lui est axé sur l'accompagnement des organismes partenaires et des entreprises, mais également sur l'accompagnement des entreprises dans le recrutement d'une main-d'œuvre issue de l'immigration par différents outils comme les missions de recrutement international Journées Québec, le Portail employeurs et le Programme d'appui aux régions en recrutement international.

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE

Portrait des régions couvertes¹

La Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière compte 21 employées et employés, dont huit conseillères et conseillers en immigration régionale et neuf agentes et agents d'aide à l'intégration. Toutes et tous sont déployés dans neuf points de service couvrant l'ensemble du territoire, à savoir les antennes suivantes : Saint-Eustache, Laval, Terrebonne, Saint-Jérôme, Repentigny, Joliette, Sainte-Thérèse, Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Laurier.

Les régions administratives de Laval, des Laurentides et de Lanaudière présentent des particularités urbanistiques qui les rendent uniques. Si l'étalement urbain touche les trois régions administratives, il est néanmoins à géométrie variable. Les secteurs plus rapprochés de Montréal, comme Laval et le sud des Laurentides et de Lanaudière, jouissent d'une popularité sans cesse grandissante, tandis que le nord des Laurentides et de Lanaudière, considérés davantage comme des endroits de villégiature, font face au vieillissement de leur population et à un exode vers les agglomérations du sud.

La région de Laval, fortement peuplée et reconnue pour son activité commerciale, comporte aussi des terres agricoles. Cependant, les secteurs à vocation agricole perdent du terrain pour laisser place notamment aux secteurs industriels de l'électronique, de la métallurgie et des sciences de la vie, mais aussi aux lotissements domiciliaires et commerciaux. La région des Laurentides, encore fortement agricole au sud et touristique au nord, voit l'apparition de secteurs commerciaux importants et de plusieurs industries de haute technologie dans les domaines de l'électronique et de l'aéronautique. Finalement, la région de Lanaudière, tout en conservant une certaine ruralité attribuable à la présence d'activités agricoles, connaît aussi un essor de son secteur récréotouristique et un développement industriel diversifié.

Ces trois territoires ont des besoins en main-d'œuvre variés et sont touchés différemment par la pandémie. En effet, au mois de janvier 2021, les Laurentides présentent le plus haut taux de chômage des trois régions (9,5 %), suivies par Laval (8,5 %), avec des taux supérieurs à la moyenne québécoise (7,6 %). Lanaudière présente, quant à elle, un taux de chômage inférieur, soit de 6,3 %. Cette différence s'explique par la configuration économique des régions. Les secteurs où l'emploi a le plus baissé en nombre au Québec sont : les services d'hébergement et de restauration, le commerce de gros et de détail, les secteurs de l'information, les activités de culture et de loisirs². La région des Laurentides, dont l'économie repose principalement sur l'industrie récréotouristique, est par le fait même la plus touchée par le chômage. Néanmoins, ces trois régions présentent quand même une certaine vitalité économique avec des taux d'emploi très proches de celui de l'ensemble du Québec (59 %), soit 61,1 % pour Lanaudière, 60,4 % pour Laval et 58,9 % pour les Laurentides.

Laval

Le territoire de la région administrative de Laval correspond à celui de la ville de Laval en plus de posséder les compétences attribuées aux municipalités régionales de comté (MRC). À la fois municipalité et région, Laval se compose de 14 quartiers et sa population de 410 850 personnes (2016) représente 5 % de population totale du Québec. Soulignons que, de 2001 à 2016, Laval a connu une augmentation fulgurante de sa population de près de 123 %.

La population immigrante de Laval représente 28,5 % de sa population totale, soit près de trois personnes sur dix. Il s'agit d'une proportion deux fois supérieure à celle de l'ensemble du Québec (13,7 %). Selon Statistique Canada (2016), 48,7 % des personnes immigrantes à Laval sont de troisième génération, c'est-à-dire nées à Laval. Le quartier Chomedey possède la proportion la plus élevée de personnes immigrantes avec 42,8 % de sa population. Chaque année, en moyenne, plus de 3 000 personnes nouvellement arrivées s'établissent à Laval. En 2019, 3,7 % des personnes immigrantes admises au Québec ont projeté de s'installer à Laval. Ces personnes proviennent majoritairement des catégories du regroupement familial (42,6 %), de l'immigration économique (28,2 %) et de l'immigration humanitaire (27 %). La ville de Laval est l'une des 14 villes d'accueil au Québec pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État.

¹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020

². <https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00-imt-bmt-2021-01.pdf>.

En 2016, ces personnes immigrantes avaient un taux de diplomation universitaire (24,6 %) plus élevé que la population locale régionale (21,3 %) et que celle de l'ensemble du Québec (20,5 %). Cependant, leur revenu moyen (36 291 \$) était inférieur à celui de l'ensemble de la population de sa région (42 879 \$) et de l'ensemble des personnes immigrées du Québec (37 468 \$).

En 2019, la proportion d'emplois à temps partiel à Laval (20,5 %) était supérieure à celle de l'ensemble du Québec (18,9 %). Les principaux secteurs d'emploi dans la région sont : les soins de santé, le commerce de gros, le commerce de détail et les services professionnels, scientifiques et techniques. La Ville de Laval a déposé, le 2 juillet 2020, un Plan de relance économique qui vise à accompagner et à soutenir les entrepreneurs et les entreprises dans la délicate transition vers une économie post pandémie. Il s'appuie sur quatre axes d'intervention : l'accompagnement et l'appui stratégique, l'achat responsable, les projets structurants et l'intelligence économique. Le Carré Laval, prochain grand chantier de la région, abritera un grand parc urbain, un lac ainsi qu'une zone d'innovation de calibre international avec des bureaux, des commerces, des attrait touristiques et des centres de recherche œuvrant notamment dans les technologies vertes, l'intelligence artificielle pour optimiser la mobilité ainsi que les bâtiments intelligents.

Laurentides

En 2016, la région des Laurentides avait une population totale de 577 855 personnes, soit 7,25 % de la population totale du Québec, et se composait de huit municipalités régionales de comté (MRC), formées elles-mêmes de 76 municipalités et de 11 territoires non organisés (TNO).

La population immigrante des Laurentides représente 2,8 % des personnes immigrantes du Québec. En 2019, 0,95 % des personnes admises au Québec ont projeté de s'installer dans les Laurentides. Elles provenaient majoritairement des catégories du regroupement familial (62,3 %), de l'immigration économique (24,9 %) et de l'immigration humanitaire (10,8 %). Saint-Jérôme est l'une des 14 villes d'accueil pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État.

En 2016, les personnes immigrantes de la région avaient un taux de diplomation universitaire (26,7 %) plus élevé que celui de l'ensemble de la population locale régionale (14,7 %) et de l'ensemble du Québec (20,5 %). Dans la région des Laurentides, les personnes immigrantes ont un revenu moyen (41 444 \$) inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (43 150 \$), mais tout de même supérieur au revenu moyen des personnes immigrantes du Québec (37 468 \$).

Les conditions climatiques contrastées entre les Basses et les Hautes-Laurentides confèrent à cette région la particularité de compter sur l'agriculture au sud et l'industrie forestière au nord. L'urbanisation des Laurentides varie beaucoup selon le secteur. Le cœur des Laurentides, composé des MRC d'Argenteuil, de La Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides, s'urbanise de plus en plus et confirme ainsi la vocation écotouristique de la région. Quant aux Hautes-Laurentides, composées de la seule MRC Antoine-Labelle, elles occupent 75 % du territoire de la région et sont peu urbanisées, favorisant l'industrie forestière.

En 2019, la proportion d'emplois à temps partiel dans les Laurentides (19,6 %) était comparable à celle de l'ensemble du Québec (18,9 %). Les principaux secteurs d'activité de la région sont : l'aéronautique, la construction, la foresterie, la fabrication de matériel de transport et le tourisme. De 2019 à 2023, Emploi Québec estime que 63 900 postes seront à pourvoir dans les Laurentides, dont environ 20 % seront occupés par de la main-d'œuvre immigrante (projection réalisée à partir de données récoltées avant la pandémie de la COVID-19).

Lanaudière

En 2016, la région de Lanaudière avait une population totale de 486 285 personnes, soit 6 % de la population du Québec, et se composait de six municipalités régionales de comté (MRC), formées elles-mêmes de 58 municipalités et de 12 territoires non organisés (TNO).

La population immigrante de Lanaudière représente 5,3 % de sa population totale, soit 0,3 % de l'ensemble de la population du Québec. Les MRC Les Moulins et de l'Assomption possèdent, sur les deux territoires, la proportion la plus élevée de personnes immigrantes avec une part de 53,8 %. En 2019, 0,9 % des personnes immigrantes admises au Québec ont projeté de s'installer dans Lanaudière. Ces personnes provenaient majoritairement des catégories du regroupement familial (46,2 %), de l'immigration économique (26,2 %) et de l'immigration humanitaire (25,9 %). Les

personnes réfugiées représentent 16,9 % des personnes admises depuis 1980. Joliette est l'une des 14 villes d'accueil pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État.

En 2016, les personnes immigrées de la région avaient un taux de diplomation universitaire (21,1 %) de près du double de celui de l'ensemble de la population de la région (11,6 %), mais très semblable à celui de l'ensemble du Québec (20,5 %). Dans Lanaudière, la population immigrante a un revenu moyen (39 348 \$) légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (40 842 \$), mais tout de même supérieur au revenu moyen de l'ensemble des personnes immigrées du Québec (37 468 \$).

En 2019, la proportion d'emplois à temps partiel dans Lanaudière (17,4 %) était légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (18,9 %). Les principaux secteurs d'emploi de la région sont : les soins de santé, le commerce de détail, les services d'enseignement et la construction. Des secteurs émergents comme l'industrie métallurgique, l'ameublement et l'agroalimentaire sont en expansion dans la région. En ce sens, il existe deux créneaux d'excellence dans la région : Alliance Métal Québec et Design Ameublement. Le premier a pour mission d'appuyer le développement de l'industrie de la fabrication métallique en prenant le virage de la valeur ajoutée, de l'innovation technologique et de la croissance des marchés. Le deuxième s'attelle à optimiser le potentiel économique de l'industrie du design d'ameublement en s'appuyant, entre autres, sur l'apport du réseau de connaissances des différents acteurs économiques, scientifiques et de l'éducation. De 2019 à 2023, Emploi Québec estime que 55 000 postes seront à pourvoir dans Lanaudière (projection réalisée à partir de données récoltées avant la pandémie de la COVID-19).

Offre de service — approche centrée sur la clientèle

Personnes immigrantes

Bien accueillir et intégrer les personnes immigrantes est une priorité pour la direction régionale. Une approche proactive est développée par Accompagnement Québec, un service porté par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI). Les agentes et agents évaluent les besoins immédiats et futurs de la personne immigrante et préparent un plan d'action individualisé pour toutes les étapes du processus d'intégration. Les AAI orientent la clientèle vers les services et organismes partenaires appropriés et assurent un accompagnement et un suivi continus. Un travail de promotion complémentaire par les conseillères et conseillers en immigration régionale permet de joindre les personnes immigrantes. En effet, le service Accompagnement Québec est présenté à différentes instances qui œuvrent directement auprès des personnes immigrantes : les employeurs, notamment grâce aux salons de l'emploi ; les intervenantes et intervenants en milieu scolaire, par des rencontres de collaboration ; et les partenaires locaux, dans le cadre des tables de concertation.

Un comité réunissant autour d'une même table l'ensemble des organismes partenaires pour l'installation et l'intégration des personnes immigrantes a été mis en place. Ce comité a pour objectif de trouver et de mettre en place des solutions permettant de pallier les différentes contraintes présentes sur le territoire et d'augmenter la qualité de l'offre de service pour la clientèle immigrante. Ces rencontres, qui ont lieu quatre fois par année, sont également une occasion pour les partenaires de Laval, des Laurentides et de Lanaudière d'inviter des intervenantes et intervenants des différents ministères et organismes afin d'en apprendre davantage sur les services offerts aux personnes immigrantes.

Entreprises

Arrimer les besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région et le potentiel des personnes immigrantes, qu'elles soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà présentes en sol québécois, est d'une grande importance pour le territoire. Un accompagnement personnalisé est réalisé auprès des entreprises par les conseillères et conseillers en immigration régionale pour s'assurer d'une expérience client optimale. Les entreprises sont guidées dans toutes les étapes de leurs démarches, que ce soit la création d'un compte, des recherches sur le Portail employeurs ou encore la quête d'information sur les programmes d'immigration et les formalités afférentes.

La Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière a, dans un premier temps, réalisé une tournée auprès des bureaux de Services Québec afin de faire connaître aux conseillères et conseillers en entreprise l'offre de service du MIFI pour les entreprises et d'établir des pistes de collaboration. Dans un deuxième temps, elle a organisé deux webinaires destinés aux entreprises des trois régions (Laval, Lanaudière, Laurentides) en partenariat avec Lanaudière Économique, la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, le Centre d'intégration en emploi Laurentides, la Direction du recrutement international et de la rétention des talents du Ministère ainsi que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette action concertée a permis de prendre en compte les spécificités de chaque marché régional et de présenter en une fois les services auxquels les entreprises peuvent avoir accès.

Collectivités

La Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière reconnaît que la création de collectivités accueillantes et inclusives dépend en grande partie de l'investissement des acteurs et actrices du milieu dans la dynamique locale. Les conseillères et conseillers en immigration régionale animent et soutiennent les collectivités par leur travail avec les municipalités, les partenaires et les organismes communautaires pour favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes et leur épanouissement grâce à un meilleur accueil et à une meilleure intégration.

La Direction concrétise cette vision par sa participation aux instances locales et régionales, mais aussi par la mise en place de tables de concertation en immigration. Dans Lanaudière, on retrouve quatre tables d'immigration locales dans les MRC d'Autray, de Joliette, de L'Assomption et de Matawinie, ainsi qu'une table régionale avec Lanaudière Économique. On peut aussi mentionner la participation à des tables d'innovation pour différents secteurs d'activité en matière de ressources humaines.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

Partenariat

Pour l'année 2020-2021, les programmes de soutien financier du MIFI ont permis à la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec les organismes et les MRC.

Parmi celles-ci :

- ▶ Huit ententes avec des MRC, dont une avec la Ville de Laval, deux dans les Laurentides et cinq dans Lanaudière, visant à réaliser une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante par la réalisation d'activités de rapprochement culturel;
- ▶ Onze ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration, dont quatre à Laval, trois dans les Laurentides et quatre dans Lanaudière, visant à soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent devenir des membres actifs de la société québécoise. Parmi ces ententes, trois sont avec des organismes d'accueil des personnes réfugiées prises en charge par l'État (RPCE), respectivement dans les villes de Laval, Saint-Jérôme et Joliette, qui font partie des 14 villes de destination pour les RPCE au Québec;
- ▶ Six ententes dans le cadre du programme Soutien à la mission, dont une à Laval, deux dans les Laurentides et trois dans Lanaudière, visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère;
- ▶ Quatorze mandataires offrant des services de francisation à temps complet, à temps partiel et spécialisés ont été reconnus par le MIFI dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, dont six à Laval, cinq dans les Laurentides et trois dans Lanaudière. Ces mandataires sont des organismes communautaires et des centres de services scolaires.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023³

Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière

Région de Laval

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes	Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Promouvoir l'offre de service de francisation sur le territoire lavallois	Une meilleure connaissance des services de francisation du MIFI par les partenaires lavallois en installation et en intégration ainsi que des personnes immigrantes reçues par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI)	• Nombre de partenaires en installation et en intégration de Laval ayant reçu du matériel promotionnel pour mettre à la disposition des personnes immigrantes • Nombre de personnes immigrantes inscrites en francisation sur le territoire • Proportion de personnes immigrantes rencontrées par les AAI sensibilisées à l'importance de la francisation
Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes	Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire connaître le service Accompagnement Québec aux personnes immigrantes	La connaissance du service Accompagnement Québec par les personnes immigrantes et l'incitation à son utilisation	• Nombre de personnes immigrantes ayant établi un plan d'action personnalisé avec une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI)
		Promouvoir l'offre de sessions Objectif Intégration auprès des partenaires et des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire lavallois	La connaissance des sessions Objectif Intégration par les organismes lavallois offrant des services aux personnes issues de l'immigration ainsi que la participation de personnes immigrantes inscrites par les AAI aux sessions Objectif Intégration données sur le territoire lavallois	• Proportion de partenaires du territoire informés de l'offre de sessions Objectif Intégration • Nombre de personnes immigrantes reçues par les AAI qui ont participé à des sessions Objectif Intégration
		Faire connaître les services d'Accompagnement Québec sur l'ensemble du territoire lavallois	La connaissance du service Accompagnement Québec par les personnes immigrantes La connaissance par les employeurs du service Accompagnement Québec offert à leur personnel dans le cadre de l'accompagnement en entreprise	• Nombre de personnes immigrantes rencontrées dans le cadre de la promotion d'Accompagnement Québec • Nombre d'entreprises rencontrées dans le cadre de la promotion d'Accompagnement Québec • Nombre de personnes immigrantes ayant établi un plan d'action personnalisé avec un AAI

³ Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
	Réduire les écarts en matière d'indicateurs d'emploi entre les personnes immigrantes du Québec et celles de l'ensemble du Canada	Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec par l'orientation vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), notamment la mesure de requalification	Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	• Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers la mesure de requalification du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Soutenir la vitalité et le développement des collectivités	Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Assurer un leadership au sein des tables de concertation afin de promouvoir les enjeux liés à l'immigration, à l'intégration et au vivre-ensemble	La participation de partenaires à des rencontres de concertation aux fins d'une connaissance des nouveaux programmes et services du MIFI ainsi que des objectifs ministériels en matière d'immigration régionale	• Nombre de projets déposés dans le cadre du Programme d'aide aux collectivités, volet OBNL • Une entente signée avec la Ville de Laval dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités afin de poursuivre les actions entreprises dans le cadre de son plan d'action • Nombre de rencontres de concertation où les nouveaux programmes et services du MIFI ont été présentés
Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité	Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Promouvoir les services destinés aux entreprises du MIFI auprès des entreprises lavalloises en collaboration avec les partenaires locaux	La connaissance des services du MIFI destinés aux entreprises, notamment le Portail employeurs, par les entreprises lavalloises	• Nombre d'entreprises ayant utilisé les services du MIFI destinés aux entreprises, notamment le Portail employeurs⁴ • Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement
		Poursuivre l'accompagnement auprès de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval dans le cadre du projet Interconnexion Laval	Les résultats obtenus dans le cadre de l'entente entre la Chambre de commerce et d'industrie de Laval et le MIFI dans le cadre d'un accompagnement dynamique	• Nombre de stratégies définies permettant au projet Interconnexion Laval de mettre en valeur les services sur le territoire • Nombre de suivis d'accompagnement réalisés par le conseiller ou conseillère en immigration régionale dans le cadre du projet • Nombre de rencontres du comité directeur et du comité opérationnel tenues par la direction régionale

⁴ Les indicateurs en gras correspondent aux indicateurs du Plan stratégique 2019-2023.

Région des Laurentides

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes	Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Promouvoir auprès des principaux partenaires l'offre de francisation du MIFI et leur fournir des dépliant promotionnels, entre autres, par l'entremise d'Accompagnement Québec	Une meilleure connaissance de l'offre de service en francisation du MIFI par les organismes et les personnes immigrantes des Laurentides	• Nombre de partenaires ayant participé aux présentations de l'offre de service et ayant reçu les dépliant promotionnels • Nombre de personnes immigrantes inscrites en francisation sur le territoire • Proportion de personnes immigrantes rencontrées par les AAI sensibilisées à l'importance de la francisation
Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes	Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir sur l'ensemble du territoire la nouvelle session Objectif Intégration (OI) auprès des personnes immigrantes, des entreprises et des partenaires	La connaissance de l'existence des sessions OI par les entreprises, les personnes immigrantes et les partenaires au moyen de présentations	• Nombre de partenaires (municipalités régionales de comté, entreprises, etc.) qui auront participé à une présentation sur les sessions OI • Nombre de personnes immigrantes reçues par les AAI qui ont participé à Objectif Intégration
	Réduire les écarts en matière d'indicateurs d'emploi entre les personnes immigrantes du Québec et celles de l'ensemble du Canada	Promouvoir le service du MIFI destiné aux entreprises auprès des entreprises et des organismes d'affaires	Une meilleure connaissance des services aux entreprises, notamment du Portail employeurs, par la tenue de présentations auprès des entreprises et des organismes d'affaires	• Nombre d'entreprises et d'organismes d'affaires qui auront participé aux présentations • Nombre d'entreprises s'étant inscrites au Portail employeurs à la suite des présentations
		Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec par l'orientation vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), notamment la mesure de requalification	Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	• Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers la mesure de requalification du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Soutenir la vitalité et le développement des collectivités	Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Développer de nouveaux partenariats et/ou projets avec les MRC et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives, par l'entremise du nouveau Programme d'appui aux collectivités (PAC)	La réalisation de projets ou d'activités permettant d'édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives grâce au financement de projets dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC)	• Nombre de MRC accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plans d'action • Nombre de projets d'organismes à but non lucratif (OBNL) soutenus dans le cadre du PAC
		Assurer le leadership du MIFI au sein des tables de concertation	La participation dynamique aux rencontres et la mobilisation des partenaires autour des enjeux liés à l'immigration et aux communautés ethnoculturelles conduisant à l'élaboration de projets qui reflètent ces enjeux	• Nombre de partenaires participant aux rencontres des tables de concertation
Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité	Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Accompagner les entreprises et les organismes avec le Portail employeurs dans le processus de recrutement et d'intégration de la main-d'œuvre	La connaissance du service destiné aux entreprises, notamment le Portail employeurs, par les entreprises des Laurentides	• Nombre d'accompagnements d'entreprises réalisés par les conseillères et conseillers en immigration régionale des Laurentides • Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement
		Promouvoir la région des Laurentides par l'intermédiaire du Centre d'intégration en emploi des Laurentides	La réalisation d'activités de promotion de la région par le Centre d'intégration en emploi des Laurentides	• Entente signée avec le Centre d'intégration en emploi des Laurentides et suivi des activités

Région de Lanaudière

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes	Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Promouvoir l'offre de service en francisation du MIFI par l'entremise d'Accompagnement Québec sur le territoire lanaudois	Une meilleure connaissance des services de francisation du MIFI par les partenaires lanaudois et les personnes immigrantes reçues par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI)	- Quantité de matériel promotionnel reçue par les partenaires lanaudois pour mettre à la disposition des personnes immigrantes - Nombre de personnes immigrantes inscrites en francisation sur le territoire - Proportion de personnes immigrantes rencontrées par les AAI sensibilisées à l'importance de la francisation
		Faire connaître Accompagnement Québec auprès des personnes immigrantes dans Lanaudière	Faire connaître Accompagnement Québec auprès des personnes immigrantes dans Lanaudière	- Nombre de personnes immigrantes ayant suivi les présentations sur Accompagnement Québec - Nombre de personnes immigrantes reçues par les AAI
Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes	Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir les sessions Objectif Intégration offertes par les organismes partenaires du MIFI auprès des personnes immigrantes, des organismes communautaires, des partenaires et des entreprises de Lanaudière	La sensibilisation des différents types de partenaires (MRC, entreprises, organismes, etc.) desservant les personnes immigrantes dans Lanaudière L'inscription de personnes immigrantes aux sessions Objectif Intégration par les AAI	- Proportion de partenaires qui démontrent leur intérêt en participant aux présentations sur les sessions OI - Nombre de personnes immigrantes reçues par les AAI qui ont participé à Objectif Intégration
		Promouvoir les services destinés aux entreprises (en collaboration avec les partenaires locaux) auprès des entreprises lanaudoises	La connaissance des services destinés aux entreprises, notamment le Portail employeurs, par les entreprises lanaudoises	- Proportion des entreprises visées qui participent aux présentations des services du MIFI destinés aux entreprises Proportion des entreprises ayant participé aux rencontres qui utilisent les services destinés aux entreprises, notamment le Portail employeurs Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement
		Faire connaître le service Accompagnement Québec aux entreprises afin de favoriser l'intégration du personnel immigrant	La connaissance par les employeurs du service Accompagnement Québec offert à leurs employés et employés dans le cadre de l'accompagnement en entreprise des conseillères et conseillers en immigration de la région	- Nombre d'entreprises rencontrées dans le cadre de la promotion d'Accompagnement Québec - Nombre de personnes immigrantes ayant établi un plan d'action personnalisé avec les AAI

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
	Réduire les écarts en matière d'indicateurs d'emploi entre les personnes immigrantes du Québec et celles de l'ensemble du Canada	Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec par l'orientation vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), notamment la mesure de requalification	Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	• Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers la mesure de requalification du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
		Accompagner nos partenaires dans la promotion de Lanaudière en tant que région ouverte à la diversité culturelle, dans le respect des besoins interculturels	L'accompagnement dans le développement d'outils promotionnels régionaux et de stratégies communicationnelles efficaces pour promouvoir la région de Lanaudière et assurer de meilleures actions de régionalisation	• Nombre d'entreprises encadrées entreprenant des activités de régionalisation
Soutenir la vitalité et le développement des collectivités	Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Informar les collectivités de Lanaudière sur les caractéristiques des milieux accueillants	La participation de différentes entités de l'écosystème lanaudois (organisations, MRC, entreprises, etc.) au forum régional organisé en collaboration avec des partenaires, dans le cadre d'une entente avec Lanaudière Économique Une meilleure connaissance des nouveaux programmes et services du MIFI ainsi que des objectifs ministériels en matière d'immigration régionale	• Signature d'une entente avec Lanaudière Économique pour l'organisation d'un forum régional sur l'immigration • Nombre d'ententes signées sur l'ensemble du territoire lanaudois dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités, volet OBNL • Nombre de projets dans les ententes visant à rendre le milieu plus accueillant • Nombre de MRC accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plans d'action
		Consolider la table régionale en immigration comme structure principale de concertation en immigration dans la région	La mobilisation de l'ensemble des partenaires de la région par la participation aux rencontres de la table régionale	• Nombre de partenaires ayant assisté aux rencontres de la table régionale

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
		Réaliser des sessions d'information destinées aux entreprises sur l'ensemble des services du MIFI	La connaissance par les entreprises de Lanaudière des différents outils et services offerts par le MIFI	• Nombre de sessions d'information sur l'ensemble des services du MIFI et de webinaires tenus sur le territoire de Lanaudière • Nombre d'entreprises ayant assisté aux sessions d'information sur l'ensemble des services du MIFI
Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité	Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Promouvoir les missions internationales du MIFI dans l'ensemble du territoire de Lanaudière, et particulièrement dans les secteurs où la demande de main-d'œuvre est forte	La connaissance des missions internationales du MIFI par les entreprises de Lanaudière	• Nombre d'entreprises ayant participé à la présentation des missions internationales du MIFI • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services du MIFI pour le recrutement à l'international • Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement

ANNEXE 1 - TABLEAU : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique⁵

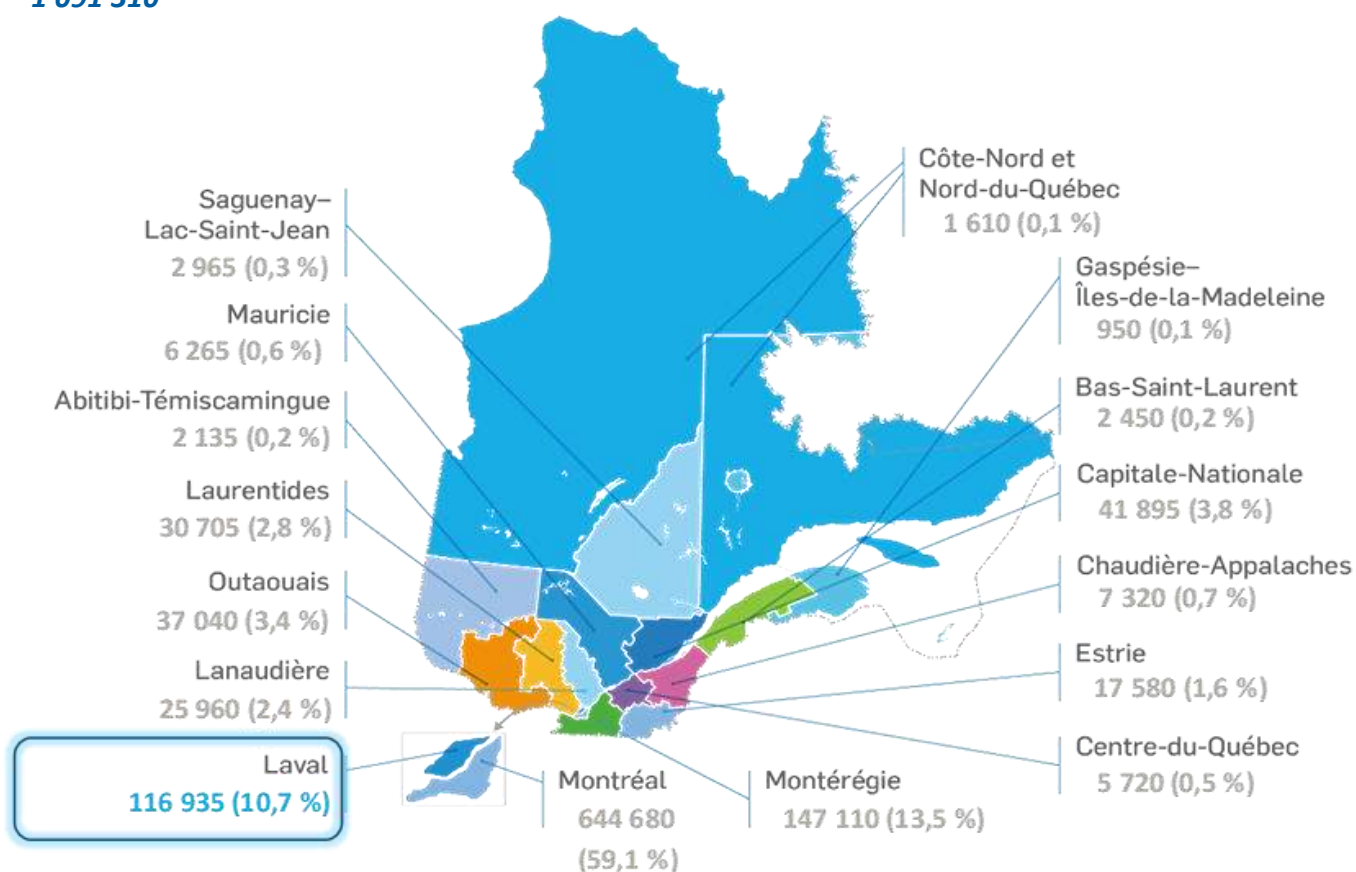
ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR	DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2. Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes	2.1 Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission, qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant leur admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %
3. Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes	3.1 Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à l'Accompagnement Québec dans l'année après leur arrivée au Québec	s. o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %
4. Soutenir la vitalité et le développement des collectivités	4.1 Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %
5. Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité	5.1 Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200
		Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement	s. o.	80 %	80 %	85 %	85 %

⁵ Plan stratégique 2019-2023, Révisé en octobre 2020 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_MaJ-oct2020.pdf?1612210815

ANNEXE 2 - PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Laval

*Population immigrée
au Québec en 2016
1 091 310*

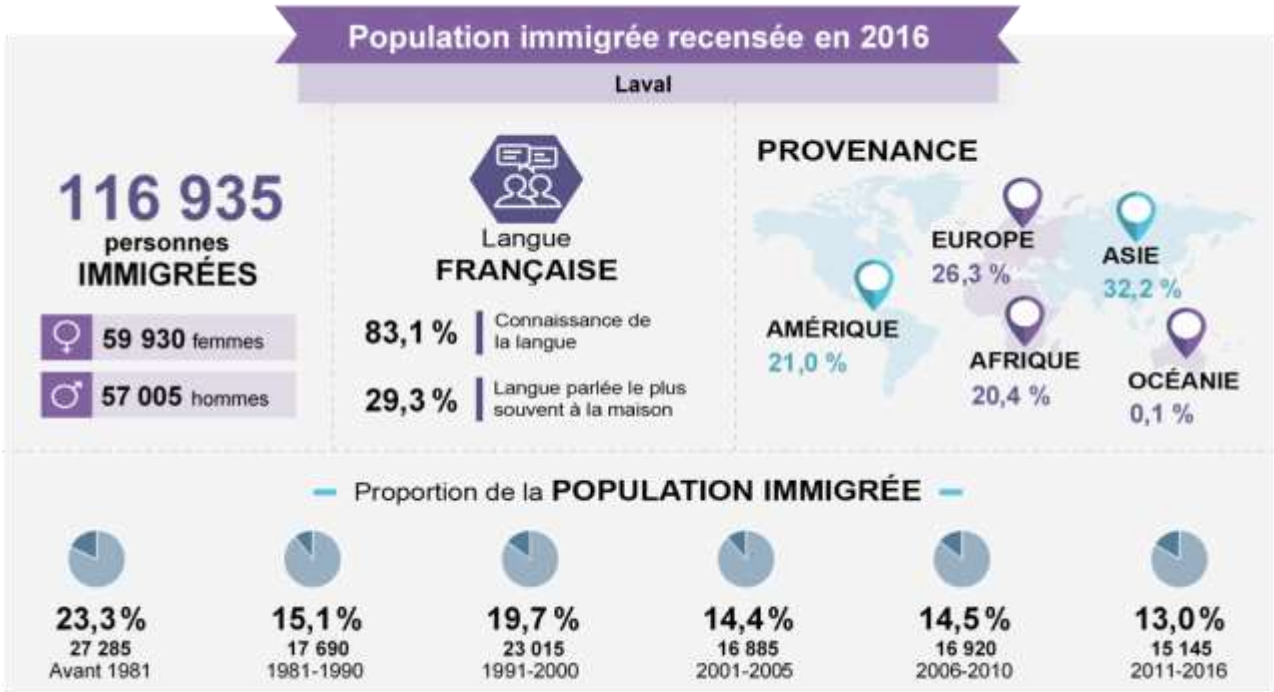


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016

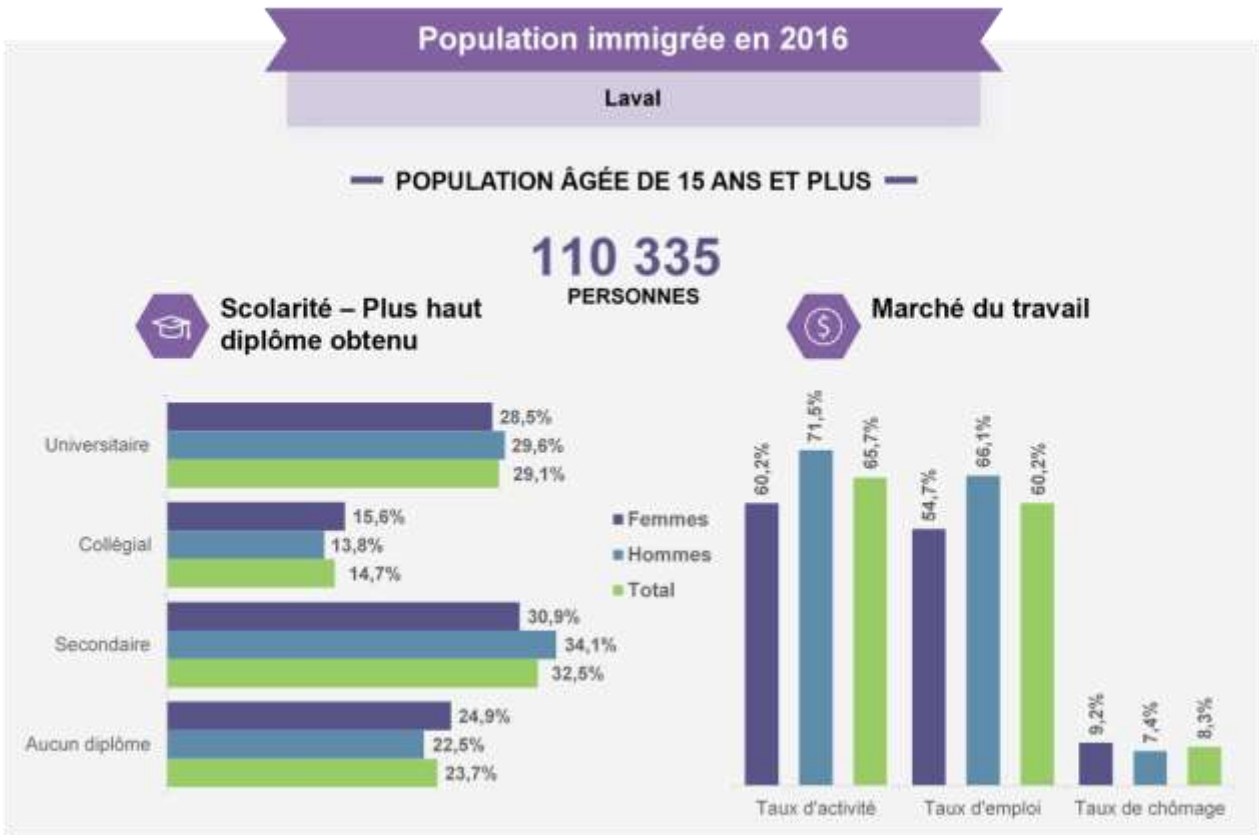
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de Laval



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de Laval

Admissions - Caractéristiques des personnes de la région de Laval

Immigration	Personnes immigrantes de la région de Laval		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
	n	%	n	%
Immigration temporaire au 31 décembre 2019¹				
Étudiantes et étudiants étrangers	890		87 285	
Permis de travail du PTET ²	215		15 480	
Permis de travail du PMI ³	960		56 200	
Immigration permanente admise⁴				
Année d'admission				
2015	2 214	21,2	48 966	19,9
2016	2 635	25,2	53 247	21,6
2017	2 190	20,9	52 400	21,3
2018	1 918	18,3	51 123	20,8
2019	1 506	14,4	40 565	16,5
Total des cinq dernières années	10 463	100,0	246 301	100,0
Immigration permanente admise par MRC 2015-2019			s.o.	
Laval	10 463	100,0		
Total des cinq dernières années	10 463	100,0		
Immigration permanente admise en 2019				
Catégorie d'admission				
Immigration économique	425	28,2	23 129	57,0
Regroupement familial	643	42,7	9 686	23,9
Réfugiés et personnes en situation semblable	413	27,4	7 248	17,9
Autres immigrants	25	1,7	502	1,2
Total	1 506	100,0	40 565	100,0
Sexe				
Femmes	776	51,5	20 577	50,7
Hommes	730	48,5	19 988	49,3
Total	1 506	100,0	40 565	100,0
Immigration permanente admise en 2019				
Connaissant le français ⁵	748	50,9	19 871	49,8
Ne connaissant pas le français	722	49,1	20 041	50,2
Ayant déclaré une connaissance de la langue	1 470	100,0	39 912	100,0
Connaissance de la langue non disponible	36	2,4	653	1,6
Total	1 506	100,0	40 565	100,0

1. Permis valides au 31 décembre. Source: Compilation à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

2. PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

3. PMI : Programme de mobilité internationale.

4. Source : Banque des admissions. Données provisoires pour 2019.

5. Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020.

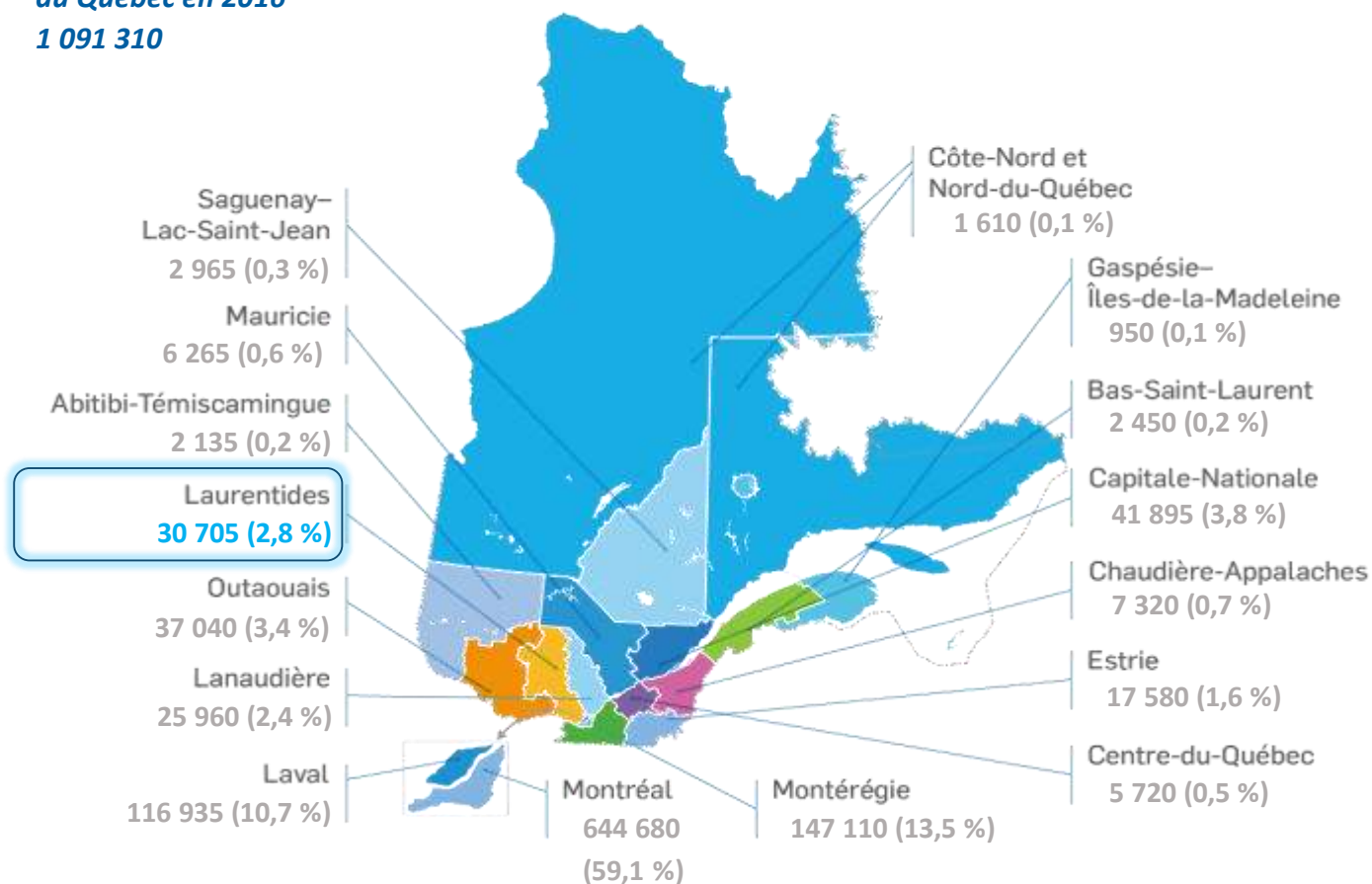
Vue des régions – Laval

	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
Recensement 2016																		
Total - Statut d'immigration	7 965 450	88 130	189 975	709 325	408 615	310 010	234 500	1 474 530	1 894 995	410 850	486 285	577 855	376 905	143 155	256 865	268 870	90 680	43 895
Résidents non permanents	86 060	85	545	5 185	995	2 245	405	5 330	63 060	2 280	745	1 120	2 055	240	895	765	85	30
Non-immigrants	6 788 085	87 095	186 985	662 245	400 300	290 185	228 375	1 322 085	1 187 260	291 635	459 585	546 035	337 810	140 775	249 710	265 140	89 505	43 355
Immigrants	1 091 310	950	2 450	41 895	7 320	17 580	5 720	147 110	644 680	116 935	25 960	30 705	37 040	2 135	6 265	2 965	1 095	510
femmes	51,4%	52,6%	49,4%	49,8%	49,8%	50,0%	50,3%	51,0%	51,9%	51,3%	50,7%	50,2%	50,3%	52,5%	49,9%	52,8%	45,2%	48,0%
hommes	48,6%	47,4%	50,4%	50,2%	50,1%	50,0%	49,7%	49,0%	48,1%	48,7%	49,3%	49,8%	49,7%	47,5%	50,1%	47,2%	54,8%	52,0%
% de personnes immigrantes par région	13,7%	1,1%	1,3%	5,9%	1,8%	5,7%	2,4%	10,0%	34,0%	28,5%	5,3%	5,3%	9,8%	1,5%	2,4%	1,1%	1,2%	1,2%
Part des personnes immigrées sur le total de l'immigration au Québec	100,0%	0,1%	0,2%	3,8%	0,7%	1,6%	0,5%	13,5%	59,1%	10,7%	2,4%	2,8%	3,4%	0,2%	0,6%	0,3%	0,1%	0,0%
% de diplôme universitaire																		
Ensemble de la population	20,5%	10,2%	12,9%	23,7%	13,9%	17,1%	10,8%	18,3%	32,5%	21,3%	11,6%	14,7%	21,7%	11,2%	13,8%	13,2%	9,6%	7,3%
Population immigrée	32,6%	32,0%	35,6%	40,6%	31,1%	30,2%	17,5%	33,0%	33,8%	24,6%	21,1%	26,7%	40,1%	44,1%	34,1%	39,7%	36,0%	55,9%
Population totale																		
Taux d'activité	64,1	54,3	58,5	65,4	66,1	61,4	63,4	66,0	64,1	66,4	64,7	65,3	66,0	63,0	56,7	59,0	60,8	68,1
Taux d'emploi	59,5	46,0	53,3	62,1	63,1	57,5	59,5	62,1	58,3	61,7	60,4	60,9	61,3	58,1	52,1	53,4	53,3	59,3
Taux de chômage	7,2	15,3	9,0	5,0	4,5	6,4	6,2	5,9	9,0	7,0	6,6	6,7	7,0	7,7	8,0	9,4	12,4	13,0
Population immigrée																		
Taux d'activité	64,0	58,1	73,5	72,2	76,8	61,0	63,5	66,4	61,7	65,7	70,6	67,0	71,7	69,8	63,9	66,7	66,5	86,0
Taux d'emploi	57,7	53,1	65,8	66,9	72,0	54,5	57,7	61,2	54,9	60,2	65,7	61,7	64,6	63,0	57,5	59,8	59,4	80,6
Taux de chômage	9,9	9,6	10,4	7,3	6,4	10,5	9,4	7,8	11,1	8,3	7,0	7,9	9,8	9,4	10,1	10,6	11,5	7,5
Enquête sur la population active																		
Croissance de l'emploi, Total																		
2017 et 2018		-2 700	6 700	-6 800	6 000	5 000	-3 800	0	22 600	17 100	-8 600	5 500	2 900	1 400	-900	-5 000	-400	
2018 et 2019		-900	1 500	11 300	1 300	2 800	8 600	6 000	36 300	-18 100	10 100	8 000	4 900	200	2 200	4 100	-500	
Admissions permanentes 2019																		
	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
100 - Immigration économique	23 129	12	46	1 410	70	269	55	450	19 360	425	93	92	488	59	146	98	40	X
200 - Regroupement familial	9 686	10	36	524	72	139	69	1 056	6 213	643	164	230	348	39	69	47	17	X
300 - Réfugiés et personnes en situation semblable	7 248		52	342	14	372	121	494	4 903	413	92	40	316	6	76	X	X	X
400 - Autres immigrants	502		1	12	2	3	4	41	389	25	6	7	9			X	X	X
Total	40 565	22	135	2 288	158	783	249	2 041	30 865	1 506	355	369	1 161	104	291	153	57	10
Admissions temporaires au 31 décembre 2019																		
	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
Programmes de mobilité internationale	56 200	75	365	1 915	650	1 165	260	2 785	39 720	960	245	815	895	140	435	460	80	25
Programme des travailleurs étrangers temporaires	15 480	55	205	2 325	1 220	510	860	2 540	3 290	215	830	750	100	160	255	320	35	10
Étudiants internationaux	87 285	270	970	6 480	420	3 385	270	1 855	63 050	890	85	185	1 660	445	3 280	3 045	125	25

Sources : Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille; recensement 2016, EPA 2019, banque de données sur les résidents permanents et trimestre 4 de 2019 de l'immigration temporaire. Données préliminaires pour 2019.

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Laurentides

*Population immigrée
au Québec en 2016
1 091 310*

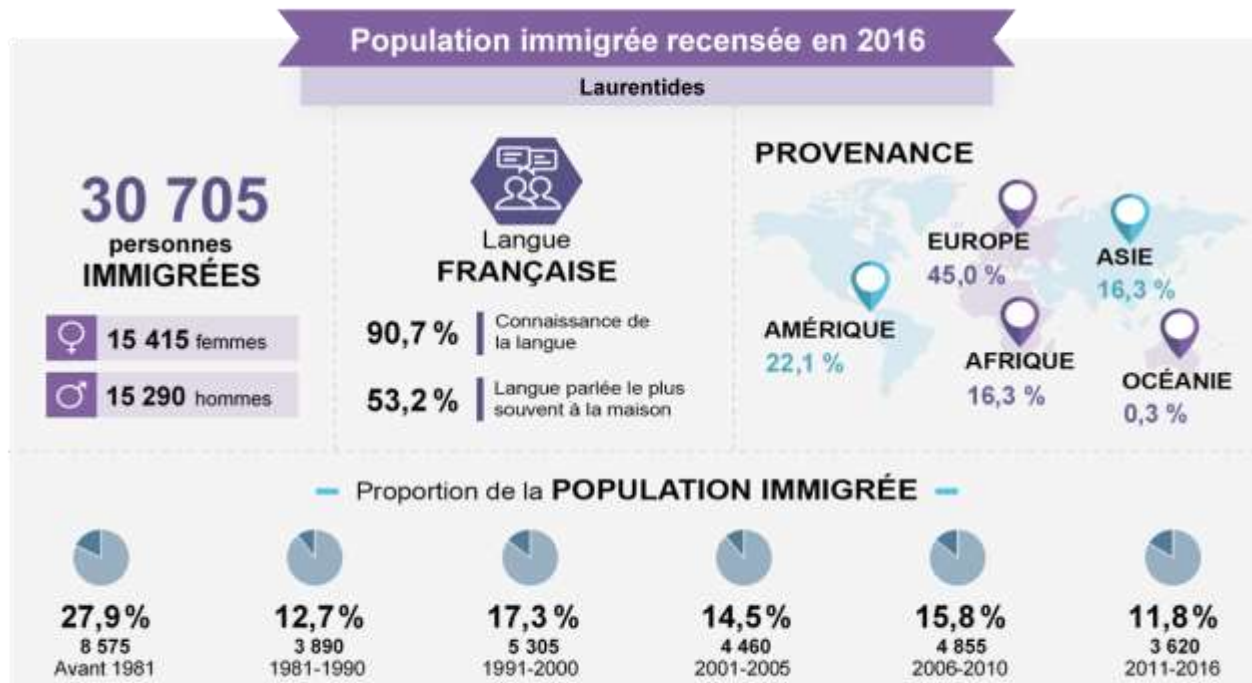


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016

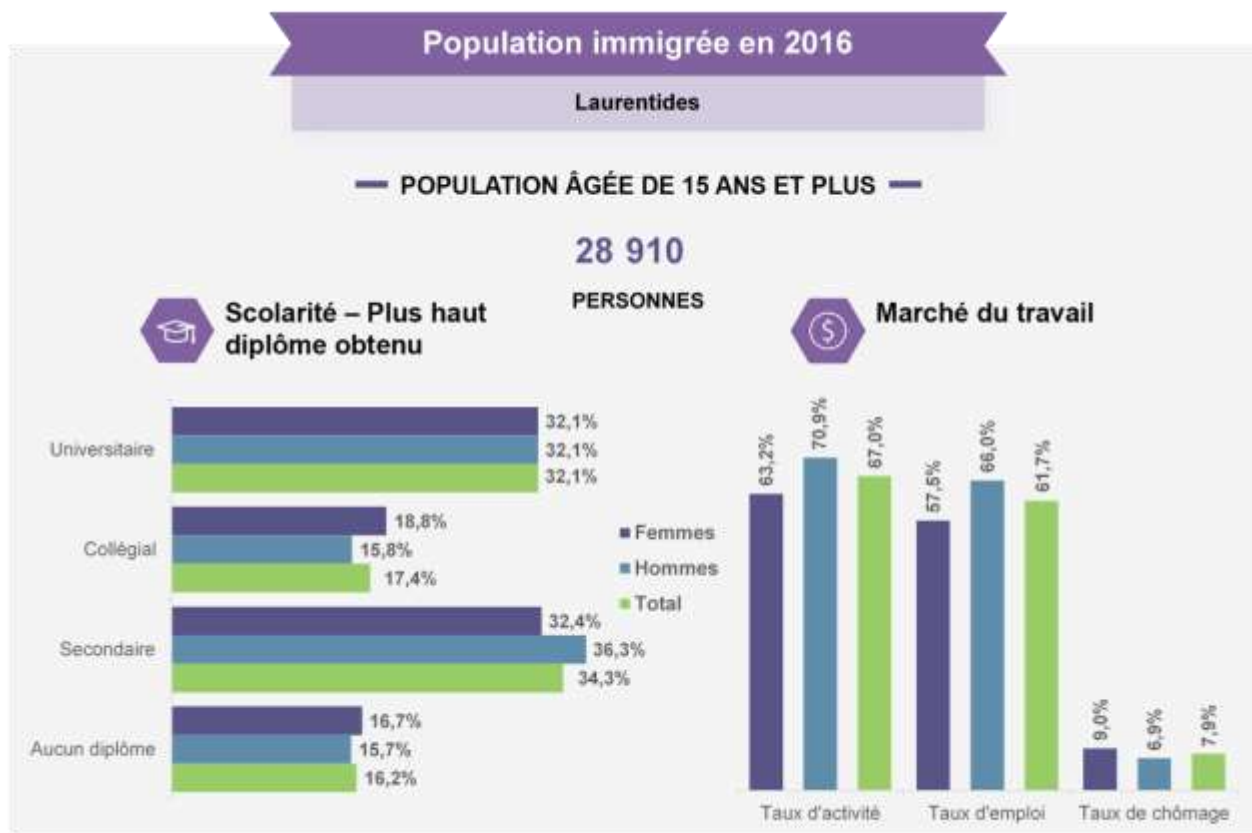
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée des Laurentides



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante des Laurentides

Admissions - Caractéristiques des personnes de la région des Laurentides

Immigration	Personnes immigrantes de la région des Laurentides		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
	n	%	n	%
Immigration temporaire au 31 décembre 2019¹				
Étudiantes et étudiants étrangers	185		87 285	
Permis de travail du PTET ²	750		15 480	
Permis de travail du PMI ³	815		56 200	
Immigration permanente admise⁴				
Année d'admission				
2015	377	17,8	48 966	19,9
2016	417	19,7	53 247	21,6
2017	440	20,8	52 400	21,3
2018	510	24,1	51 123	20,8
2019	369	17,5	40 565	16,5
Total des cinq dernières années	2 113	100,0	246 301	100,0
Immigration permanente admise par MRC 2015-2019			s.o.	
Deux-Montagnes	328	15,5		
Thérèse-De Blainville	630	29,8		
Mirabel	134	6,3		
La Rivière-du-Nord	579	27,4		
Argenteuil	46	2,2		
Les Pays-d'en-Haut	192	9,1		
Les Laurentides	164	7,8		
Antoine-Labelle	40	1,9		
Total des cinq dernières années	2 113	100,0		
Immigration permanente admise en 2019				
Catégorie d'admission				
Immigration économique	92	24,9	23 129	57,0
Regroupement familial	230	62,3	9 686	23,9
Réfugiés et personnes en situation semblable	40	10,8	7 248	17,9
Autres immigrants	7	1,9	502	1,2
Total	369	100,0	40 565	100,0
Sexe				
Femmes	205	55,6	20 577	50,7
Hommes	164	44,4	19 988	49,3
Total	369	100,0	40 565	100,0
Immigration permanente admise en 2019				
Connaissant le français ⁵	226	62,4	19 871	49,8
Ne connaissant pas le français	136	37,6	20 041	50,2
Ayant déclaré une connaissance de la langue	362	100,0	39 912	100,0
Connaissance de la langue non disponible	7	1,9	653	1,6
Total	369	100,0	40 565	100,0

1. Permis valides au 31 décembre. Source: Compilation à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

2. PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

3. PMI : Programme de mobilité internationale.

4. Source : Banque des admissions. Données provisoires pour 2019.

5. Le calcul inclut l'information de la connaissance du français *seulement* et du français *et de l'anglais*.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020.

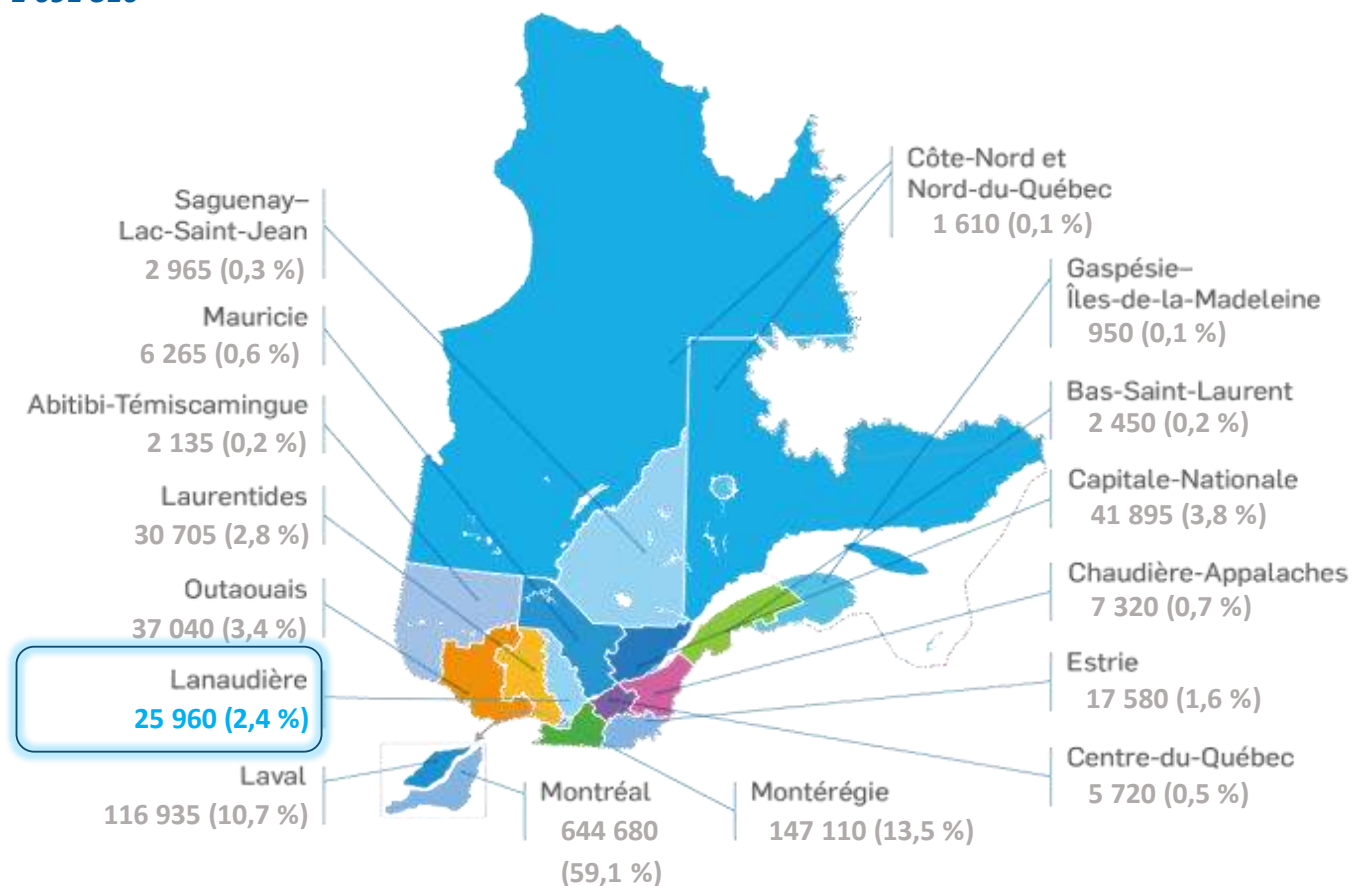
Vue des régions – Laurentides

	Province de Québec	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
Recensement 2016																		
Total - Statut d'immigration	7 965 450	88 130	189 975	709 325	408 615	310 010	234 500	1 474 530	1 894 995	410 850	486 285	577 855	376 905	143 155	256 865	268 870	90 680	43 895
Résidents non permanents	86 060	85	545	5 185	995	2 245	405	5 330	63 060	2 280	745	1 120	2 055	240	895	765	85	30
Non-immigrants	6 788 085	87 095	186 985	662 245	400 300	290 185	228 375	1 322 085	1 187 260	291 635	459 585	546 035	337 810	140 775	249 710	265 140	89 505	43 355
Immigrants	1 091 310	950	2 450	41 895	7 320	17 580	5 720	147 110	644 680	116 935	25 960	30 705	37 040	2 135	6 265	2 965	1 095	510
femmes	51,4%	52,6%	49,4%	49,8%	49,8%	50,0%	50,3%	51,0%	51,9%	51,3%	50,7%	50,2%	50,3%	52,5%	49,9%	52,8%	45,2%	48,0%
hommes	48,6%	47,4%	50,4%	50,2%	50,1%	50,0%	49,7%	49,0%	48,1%	48,7%	49,3%	49,8%	49,7%	47,5%	50,1%	47,2%	54,8%	52,0%
% de personnes immigrantes par région	13,7%	1,1%	1,3%	5,9%	1,8%	5,7%	2,4%	10,0%	34,0%	28,5%	5,3%	5,3%	9,8%	1,5%	2,4%	1,1%	1,2%	1,2%
Part des personnes immigrées sur le total de l'immigration au Québec	100,0%	0,1%	0,2%	3,8%	0,7%	1,6%	0,5%	13,5%	59,1%	10,7%	2,4%	2,8%	3,4%	0,2%	0,6%	0,3%	0,1%	0,0%
% de diplôme universitaire																		
Ensemble de la population	20,5%	10,2%	12,9%	23,7%	13,9%	17,1%	10,8%	18,3%	32,5%	21,3%	11,6%	14,7%	21,7%	11,2%	13,8%	13,2%	9,6%	7,3%
Population immigrée	32,6%	32,0%	35,6%	40,6%	31,1%	30,2%	17,5%	33,0%	33,8%	24,6%	21,1%	26,7%	40,1%	44,1%	34,1%	39,7%	36,0%	55,9%
Population totale																		
Taux d'activité	64,1	54,3	58,5	65,4	66,1	61,4	63,4	66,0	64,1	66,4	64,7	65,3	66,0	63,0	56,7	59,0	60,8	68,1
Taux d'emploi	59,5	46,0	53,3	62,1	63,1	57,5	59,5	62,1	58,3	61,7	60,4	60,9	61,3	58,1	52,1	53,4	53,3	59,3
Taux de chômage	7,2	15,3	9,0	5,0	4,5	6,4	6,2	5,9	9,0	7,0	6,6	6,7	7,0	7,7	8,0	9,4	12,4	13,0
Population immigrée																		
Taux d'activité	64,0	58,1	73,5	72,2	76,8	61,0	63,5	66,4	61,7	65,7	70,6	67,0	71,7	69,8	63,9	66,7	66,5	86,0
Taux d'emploi	57,7	53,1	65,8	66,9	72,0	54,5	57,7	61,2	54,9	60,2	65,7	61,7	64,6	63,0	57,5	59,8	59,4	80,6
Taux de chômage	9,9	9,6	10,4	7,3	6,4	10,5	9,4	7,8	11,1	8,3	7,0	7,9	9,8	9,4	10,1	10,6	11,5	7,5
Enquête sur la population active																		
Croissance de l'emploi, Total																		
2017 et 2018		Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord et Nord-du-Québec	
2018 et 2019		-2 700	6 700	-6 800	6 000	5 000	-3 800	0	22 600	17 100	-8 600	5 500	2 900	1 400	-900	-5 000	-400	
		-900	1 500	11 300	1 300	2 800	8 600	6 000	36 300	-18 100	10 100	8 000	4 900	200	2 200	4 100	-500	
Admissions permanentes 2019																		
	Province de Québec	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
100 - Immigration économique	23 129	12	46	1 410	70	269	55	450	19 360	425	93	92	488	59	146	98	40	X
200 - Regroupement familial	9 686	10	36	524	72	139	69	1 056	6 213	643	164	230	348	39	69	47	17	X
300 - Réfugiés et personnes en situation semblable	7 248		52	342	14	372	121	494	4 903	413	92	40	316	6	76	X		X
400 - Autres immigrants	502		1	12	2	3	4	41	389	25	6	7	9			X		X
Total	40 565	22	135	2 288	158	783	249	2 041	30 865	1 506	355	369	1 161	104	291	153	57	10
Admissions temporaires au 31 décembre 2019																		
	Province de Québec	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec
Programmes de mobilité internationale	56 200	75	365	1 915	650	1 165	260	2 785	39 720	960	245	815	895	140	435	460	80	25
Programme des travailleurs étrangers temporaires	15 480	55	205	2 325	1 220	510	860	2 540	3 290	215	830	750	100	160	255	320	35	10
Étudiants internationaux	87 285	270	970	6 480	420	3 385	270	1 855	63 050	890	85	185	1 660	445	3 280	3 045	125	25

Sources : Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille; recensement 2016, EPA 2019, banque de données sur les résidents permanents et trimestre 4 de 2019 de l'immigration temporaire. Données préliminaires pour 2019.

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Lanaudière

*Population immigrée
au Québec en 2016
1 091 310*

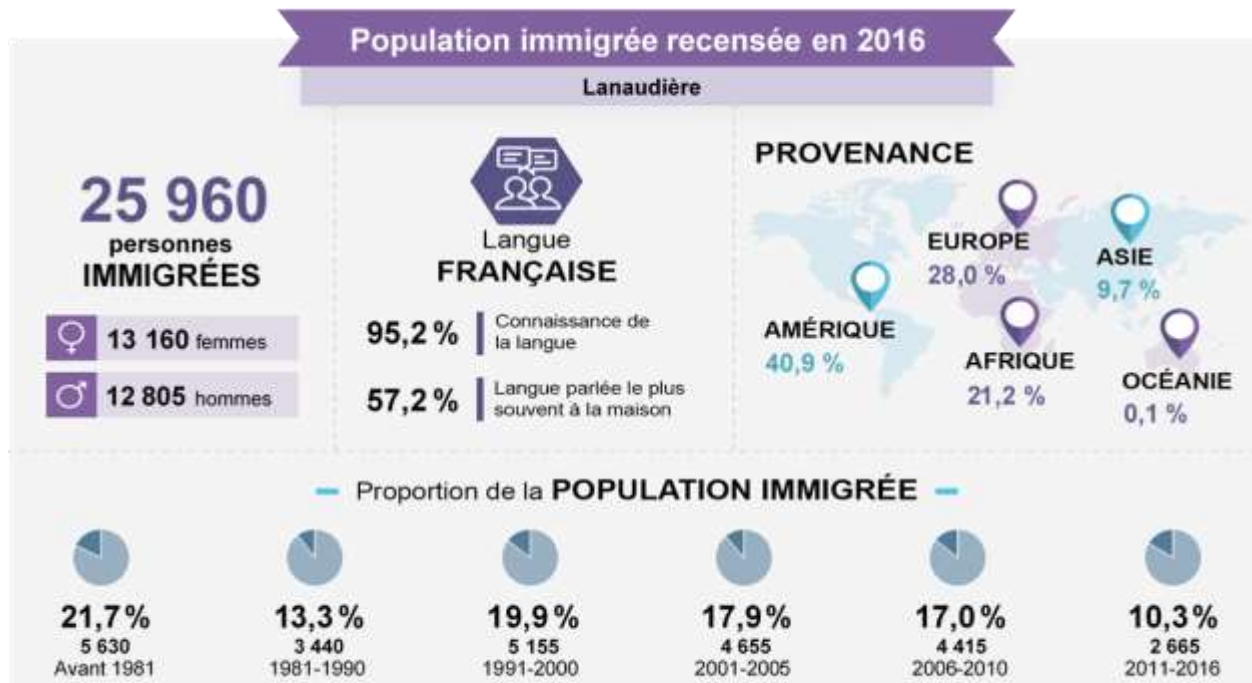


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016

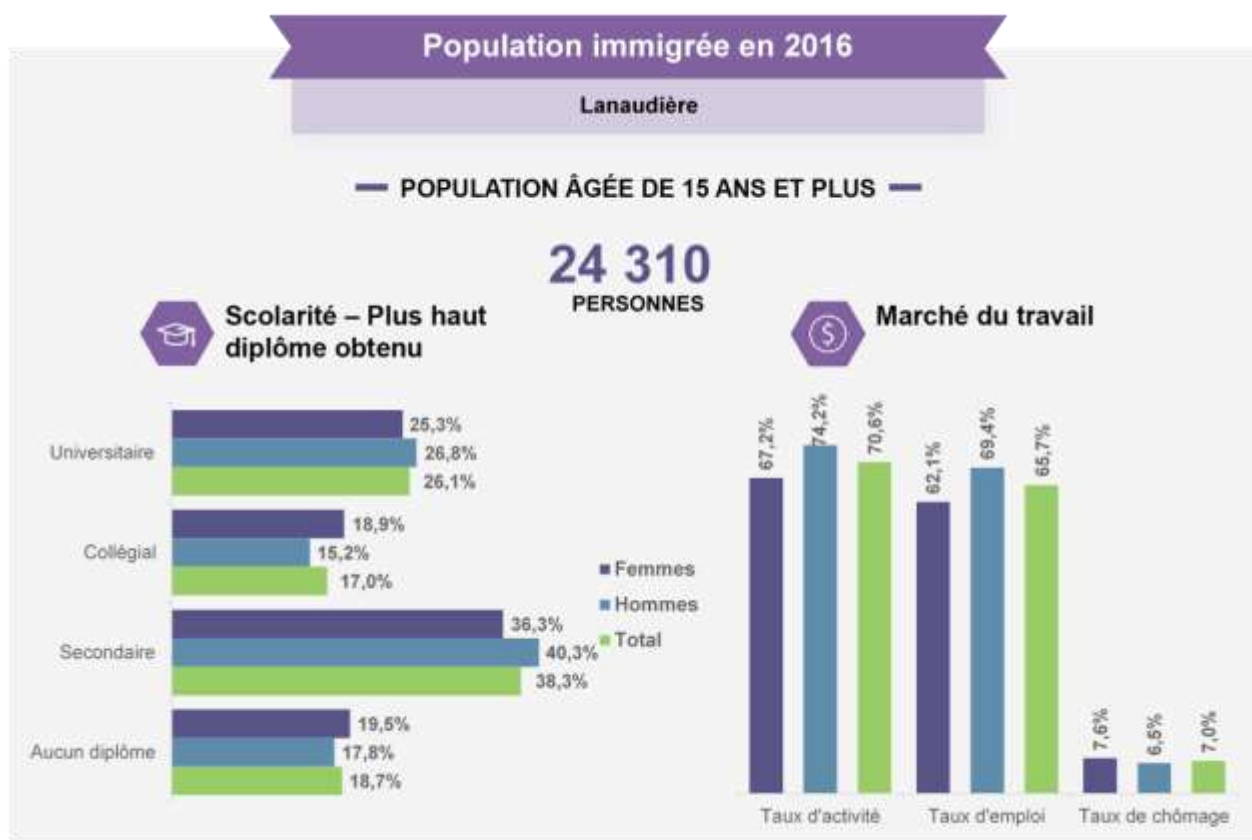
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de Lanaudière



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de Lanaudière

Admissions - Caractéristiques des personnes de la région de Lanaudière

Immigration	Personnes immigrantes de la région de Lanaudière		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
	n	%	n	%
Immigration temporaire au 31 décembre 2019¹				
Étudiantes et étudiants étrangers	85		87 285	
Permis de travail du PTET ²	830		15 480	
Permis de travail du PMI ³	245		56 200	
Immigration permanente admise⁴				
Année d'admission				
2015	434	20,8	48 966	19,9
2016	443	21,2	53 247	21,6
2017	406	19,5	52 400	21,3
2018	449	21,5	51 123	20,8
2019	355	17,0	40 565	16,5
Total des cinq dernières années	2 087	100,0	246 301	100,0
Immigration permanente admise par MRC 2015-2019			s.o.	
D'Autray	61	2,9		
L'Assomption	481	23,0		
Joliette	535	25,6		
Matawinie	104	5,0		
Montcalm	263	12,6		
Les Moulins	643	30,8		
Total des cinq dernières années	2 087	100,0		
Immigration permanente admise en 2019				
Catégorie d'admission				
Immigration économique	93	26,2	23 129	57,0
Regroupement familial	164	46,2	9 686	23,9
Réfugiés et personnes en situation semblable	92	25,9	7 248	17,9
Autres immigrants	6	1,7	502	1,2
Total	355	100,0	40 565	100,0
Sexe				
Femmes	195	54,9	20 577	50,7
Hommes	160	45,1	19 988	49,3
Total	355	100,0	40 565	100,0
Immigration permanente admise en 2019				
Connaissant le français ⁵	233	68,5	19 871	49,8
Ne connaissant pas le français	107	31,5	20 041	50,2
Ayant déclaré une connaissance de la langue	340	100,0	39 912	100,0
Connaissance de la langue non disponible	15	4,2	653	1,6
Total	355	100,0	40 565	100,0

1. Permis valides au 31 décembre. Source: Compilation à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

2. PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

3. PMI : Programme de mobilité internationale.

4. Source : Banque des admissions. Données provisoires pour 2019.

5. Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020.

Vue des régions – Lanaudière

	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montréal	Laval											
Recensement 2016																				
Total - Statut d'immigration	7 965 450	88 130	189 975	709 325	408 615	310 010	234 500	1 474 530	1 894 995	410 850	486 285	577 855	376 905	143 155	256 865	268 870	90 680	43 895		
Résidents non permanents	86 060	85	545	5 185	995	2 245	405	5 330	63 060	2 280	745	1 120	2 055	240	895	765	85	30		
Non-immigrants	6 788 085	87 095	186 985	662 245	400 300	290 185	228 375	1 322 085	1 187 260	291 635	459 585	546 035	337 810	140 775	249 710	265 140	89 505	43 355		
Immigrants	1 091 310	950	2 450	41 895	7 320	17 580	5 720	147 110	644 680	116 935	25 960	30 705	37 040	2 135	6 265	2 965	1 095	510		
femmes	51,4%	52,6%	49,4%	49,8%	49,8%	50,0%	50,3%	51,0%	51,9%	51,3%	50,7%	50,2%	50,3%	52,5%	49,9%	52,8%	45,2%	48,0%		
hommes	48,6%	47,4%	50,4%	50,2%	50,1%	50,0%	49,7%	49,0%	48,1%	48,7%	49,3%	49,8%	49,7%	47,5%	50,1%	47,2%	54,8%	52,0%		
% de personnes immigrantes par région	13,7%	1,1%	1,3%	5,9%	1,8%	5,7%	2,4%	10,0%	34,0%	28,5%	5,3%	5,3%	9,8%	1,5%	2,4%	1,1%	1,2%	1,2%		
Part des personnes immigrées sur le total de l'immigration au Québec	100,0%	0,1%	0,2%	3,8%	0,7%	1,6%	0,5%	13,5%	59,1%	10,7%	2,4%	2,8%	3,4%	0,2%	0,6%	0,3%	0,1%	0,0%		
% de diplôme universitaire																				
Ensemble de la population	20,5%	10,2%	12,9%	23,7%	13,9%	17,1%	10,8%	18,3%	32,5%	21,3%	11,6%	14,7%	21,7%	11,2%	13,8%	13,2%	9,6%	7,3%		
Population immigrée	32,6%	32,0%	35,6%	40,6%	31,1%	30,2%	17,5%	33,0%	33,8%	24,6%	21,1%	26,7%	40,1%	44,1%	34,1%	39,7%	36,0%	55,9%		
Population totale																				
Taux d'activité	64,1	54,3	58,5	65,4	66,1	61,4	63,4	66,0	64,1	66,4	64,7	65,3	66,0	63,0	56,7	59,0	60,8	68,1		
Taux d'emploi	59,5	46,0	53,3	62,1	63,1	57,5	59,5	62,1	58,3	61,7	60,4	60,9	61,3	58,1	52,1	53,4	53,3	59,3		
Taux de chômage	7,2	15,3	9,0	5,0	4,5	6,4	6,2	5,9	9,0	7,0	6,6	6,7	7,0	7,7	8,0	9,4	12,4	13,0		
Population immigrée																				
Taux d'activité	64,0	58,1	73,5	72,2	76,8	61,0	63,5	66,4	61,7	65,7	70,6	67,0	71,7	69,8	63,9	66,7	66,5	86,0		
Taux d'emploi	57,7	53,1	65,8	66,9	72,0	54,5	57,7	61,2	54,9	60,2	65,7	61,7	64,6	63,0	57,5	59,8	59,4	80,6		
Taux de chômage	9,9	9,6	10,4	7,3	6,4	10,5	9,4	7,8	11,1	8,3	7,0	7,9	9,8	9,4	10,1	10,6	11,5	7,5		
Enquête sur la population active																				
Croissance de l'emploi, Total		Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montréal	Laval											
2017 et 2018		-2 700	6 700	-6 800	6 000	5 000	-3 800	0	22 600	17 100	-8 600	5 500	2 900	1 400	-900	-5 000	-400			
2018 et 2019		-900	1 500	11 300	1 300	2 800	8 600	6 000	36 300	-18 100	10 100	8 000	4 900	200	2 200	4 100	-500			
Admissions permanentes 2019																				
	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montréal	Laval											
100 - Immigration économique	23 129	12	46	1 410	70	269	55	450	19 360	425	93	92	488	59	146	98	40	X	X	
200 - Regroupement familial	9 686	10	36	524	72	139	69	1 056	6 213	643	164	230	348	39	69	47	17	X	X	
300 - Réfugiés et personnes en situation semblable	7 248		52	342	14	372	121	494	4 903	413	92	40	316	6	76	X		X	X	
400 - Autres immigrants	502		1	12	2	3	4	41	389	25	6	7	9			X		X	X	
Total	40 565	22	135	2 288	158	783	249	2 041	30 865	1 506	355	369	1 161	104	291	153	57	10	18	
Admissions temporaires au 31 décembre 2019																				
	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montréal	Laval											
Programmes de mobilité internationale	56 200	75	365	1 915	650	1 165	260	2 785	39 720	960	245	815	895	140	435	460	80	25	5 210	
Programme des travailleurs étrangers temporaires	15 480	55	205	2 325	1 220	510	860	2 540	3 290	215	830	750	100	160	255	320	35	10	1 795	
Étudiants internationaux	87 285	270	970	6 480	420	3 385	270	1 855	63 050	890	85	185	1 660	445	3 280	3 045	125	25	850	

Sources : Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille; recensement 2016, EPA 2019, banque de données sur les résidents permanents et trimestre 4 de 2019 de l'immigration temporaire. Données préliminaires pour 2019.

